

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 2 (1963-1964)
Heft: 11

Rubrik: Avis de l'ambassade

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE COURRIER SUISSE

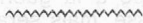
5042

Publié sous les auspices de la Conférence des
Présidents et Délégués des Sociétés Suisses
de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

2^{me} année - N° 11 - Juin-Juillet 1964

AVIS DE L'AMBASSADE

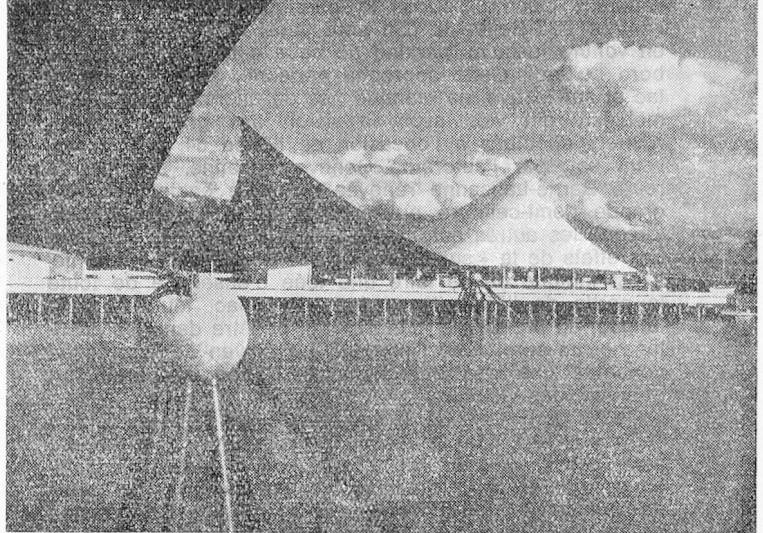
A l'occasion de la Fête Nationale Suisse, Monsieur Jean-Louis Pahud, Ambassadeur de Suisse, aura le plaisir de recevoir ses compatriotes de Belgique à sa résidence, 12 rue Guimard, le samedi 1er août, de 17 à 19 heures.



PASSEPORTS SUISSES

L'Ambassade nous prie de rappeler à nos compatriotes que l'ancien modèle de passeport (couleur brune) cessera d'être valable le 31 juillet 1964. Les nouveaux passeports (couverture rouge) peuvent être obtenus à la Chancellerie de l'Ambassade et des Consultats contre restitution de l'ancien document et remise de 2 photographies récentes.

N.B. — Nous rappelons que pour obtenir les billets d'entrée à l'Expo 64 au demi-tarif (Frs. s. 3,—), les Suisses de l'étranger (double nationaux compris) devront présenter leur carte d'immatriculation délivrée par le Consulat de leur ressort.



Toutes voiles dehors : ce sont sur leurs pontons, quelques restaurants du port de l'Expo, où règne une « Stimmung » extraordinaire jusqu'aux petites heures.

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA CONFEDERATION AUX SUISSES A L'ETRANGER, POUR LE 1^{er} AOUT 1964

Le soir du 1^{er} août, les pensées de nos compatriotes dispersés dans toutes les parties du monde s'unissent à celles des concitoyens restés au pays pour commémorer le serment de 1291. Il est bien naturel qu'en ce jour nous nous sentions particulièrement liés à nos compatriotes à l'étranger. Nous voudrions vous faire participer aux moments de recueillement marquant les cérémonies qui ont lieu dans nos villes et villages, alors que les feux de joie s'allument sur les montagnes. Au nom du Conseil fédéral et du peuple suisse, je vous adresse en cette journée de solidarité fédérale un salut tout spécial de la Patrie.

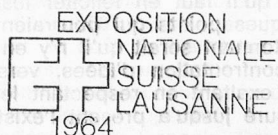
Vous qui êtes loin de la terre natale, de sa chaleur et de sa protection, vous savez mieux apprécier l'héritage inestimable qui, pour nous, semble un bien acquis. L'Exposition nationale de Lausanne, qui a ouvert ses portes le 30 avril, doit nous inciter à faire le point de la situation, à méditer sur les buts à atteindre et à puiser, dans les sources du passé et dans les forces spirituelles

du pays, de nouveaux élans pour l'avenir.

Malgré la rapide évolution de notre temps et les progrès dans le domaine de la technique et des communications, la Suisse veut rester ce qu'elle est devenue dans le respect de sa vocation et de son originalité. Il y a là une tâche commune pour nous tous, Suisses à l'étranger et de l'intérieur. Vous représentez la Suisse dans les pays qui vous offrent leur hospitalité. Que l'image que vous en donnez la reflète telle que vous souhaitez qu'elle demeure, dans l'union de ses citoyens et de ses cantons, dans la qualité de son travail, dans la diversité de ses coutumes. Je vous remercie de l'attachement que vous portez au pays et dont nous recevons toujours de nouveaux témoignages. Nos pensées, nos saluts patriotiques et nos meilleurs vœux vont à vous et à vos familles, en ce jour de fête nationale.

Le Président de la Confédération :

Ludwig von Moos.



30. AVRIL - 25. OCTOBRE

La sixième Exposition Nationale Suisse a donc ouvert ses portes officiellement le 30 avril, mettant fin à une préparation de plusieurs années en période de haute

conjuncture. L'événement s'est accompli au jour J, après la tension des moments ultimes qui préside à ce genre de métamorphose : les derniers échafaudages enlevés, les derniers coups de pinceau et de balai donnés ont mué ce qui paraissait encore un chantier en un lieu de prédilection et d'enseignement que fréquenteront des millions de visiteurs durant six mois.

Cette Exposition nationale de Lausanne revêt, comme l'on sait, une importance toute particulière pour la Suisse et son peuple, à la fois point d'arrivée mais surtout point

Retour éventuel :
2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4

Offert par Swissair 23, place de Brouckère, Bruxelles 1

